

pour eux Anglois le droit de leurs me pa- qu'elles ire, & alancer qu'op- erét po- glois se rançois. ons les lufieurs rs cette nt pour r, com- accusé si rigi- & de la , qu'ils Hollan- s, que nemis ! irée de tira les s com- es dont

es Commissaires François dans leurs Mémoires appuient leur défense. Comme ces Mémoires, par l'édition que j'apprends qui s'en fait actuellement à Amsterdam, se trouveront bientôt entre les mains de tout le monde, vous verrez dans leur source même les raisons qu'ils contiennent. Je ne pourrois rien en détacher, sans les affoiblir. C'est dans toute leur étendue qu'il faut les lire, pour en sentir toute la force. D'ailleurs elles sont abondantes, si multipliées, qu'elles ne laissent rien à ajoûter à ceux qui pourroient le faire.

Mais ce que les Commissaires François n'ont point fait, ce qu'ils n'ont point dû faire, parce qu'il n'est pas toujours convenable de faire sentir à la Nation, avec qui l'on traite, l'étendue de ses injustices; ce qui donnera à leurs raisons une force qu'elles n'ont pû recevoir de la circonspection, que leur imposoit leur qualité de Négociateurs chargés des affaires de leur Nation; je le ferai avec vous, moi, comme simple particulier, qui n'a ici d'autres intérêts à ménager que ceux